



VILLE de PENMARC'H KÊR PENMARC'H

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
DEPARTAMANT PENN-AR-BED

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
REPUBLIK FRANZ

Penmarc'h, le 12 février 2024

Objet : travaux d'aménagement du centre bourg
PJ : projet et plans de déviation de la circulation

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, nous vous informons que la circulation sera modifiée selon le calendrier suivant :

- Du 16/02 au 04/03/2024 : remplacement des branchements d'eau potable dans l'emprise du projet d'aménagement. Les rues seront barrées ou mises en alternat manuel suivant l'évolution des travaux.
- Du 04/03 au 15/05/2024 : aménagement de la voirie phase 1 – fermeture complète à la circulation des voies suivantes : les rues François Merrien, de l'Église, Mathurin Méheut, une partie de la rue de la Gare, de la rue du 19 Mars 1962 et de la rue attenante au cimetière.
- Du 15/05 au 05/07/2024 : aménagement de la voirie phase 2, fermeture complète à la circulation des voies suivantes : une partie de la rue du 19 Mars 1962 et de la rue Laënnec, la place du 11 Novembre 1918 et la rue attenante.

Tout au long des travaux, un accès piéton sera préservé pour accéder aux habitations et aux commerces.

Ce planning vous est communiqué à titre indicatif, il peut être modifié en fonction des contraintes techniques et des conditions météorologiques.

Pour toute question, contactez les services techniques municipaux : **02 98 58 89 61** - st@penmarch.fr

Nous vous remercions pour votre compréhension. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Maire et par délégation,

Jean-Pierre SAVINA



Toute correspondance est à adresser à Madame La Maire

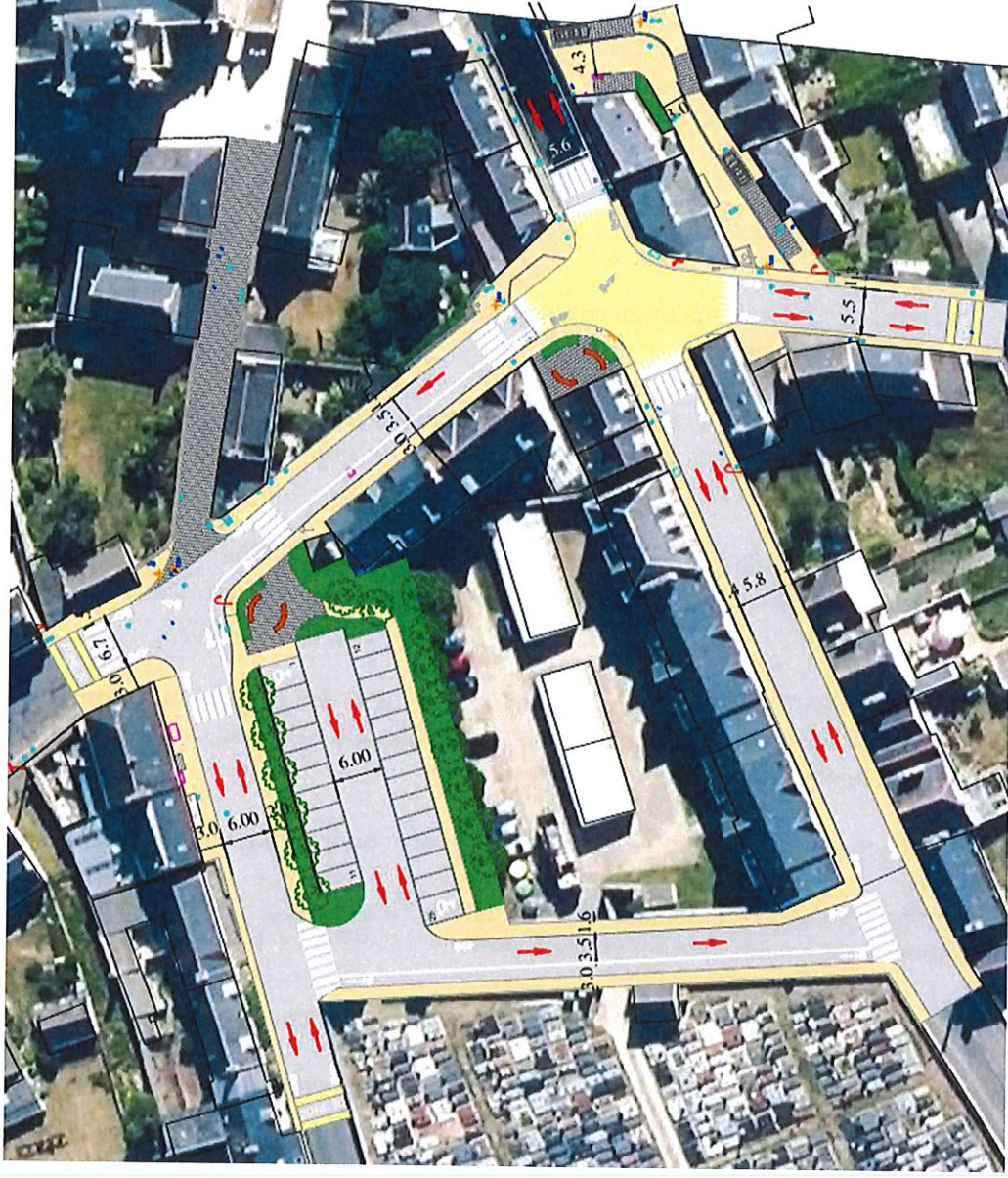
110, rue Edmond Michelet - B.P. B - 29760 PENMARC'H - Tél. 02 98 58 60 19 - E-mail : mairie@penmarch.fr

Kasit an holl lizheroù d'an Itron Maerez

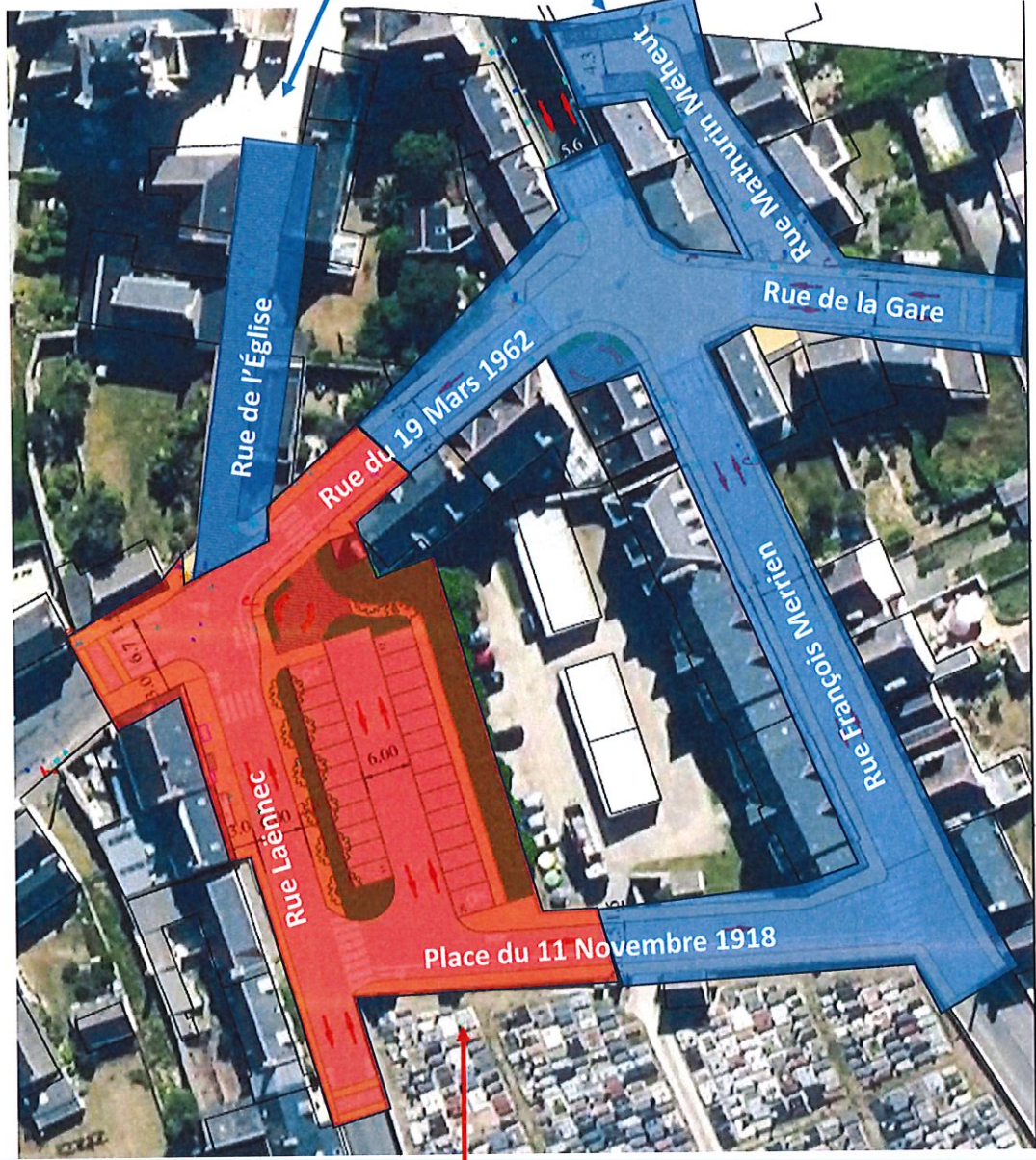
110, straed Edmond Michelet - B.P. B - 29760 PENMARC'H - Pellgomz : 02 98 58 60 19 - Postel : mairie@penmarch.fr



Centre bourg : projet d'aménagement



Centre bourg : 2 phases d'aménagement



Phase 2 :
Du 15/05 au
05/07/2024

Centre bourg : déviation véhicule léger du 04/03 au 15/05/2024



